



TERRITOIRES DE PROJET



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
RHÔNE

POURQUOI CE LIVRET ?

Les Chambres d'agriculture sont pleinement investies pour accompagner les agriculteurs dans les projets de territoires et favoriser l'émergence de projets en lien avec l'agriculture et ses acteurs.

Cet engagement des Chambres d'agriculture s'inscrit dans une ambition de développement pour une dynamique territoriale et qui s'appuie sur la multi-performance des exploitations agricoles.

Les Chambres d'agriculture ont un rôle clef à jouer pour faire émerger et accompagner ces projets qui intègrent les dimensions agricoles et rurales.

Les projets de territoires visent à créer du lien, de la valeur économique, sociale ou environnementale et à construire un avenir commun sur les territoires.



Ce livret a été pensé afin de valoriser les actions de la Chambre d'agriculture du Rhône auprès du Département du Rhône, de la Métropole de Lyon et des autres collectivités territoriales locales. Au quotidien, les chargés de territoires, en lien avec les autres conseillers de la Chambre d'Agriculture et les collectivités, sont des facilitateurs pour faire émerger et développer les projets.

Les projets présentés dans ce guide pour l'année 2024 ne représentent qu'une partie de l'ensemble des projets gérés et accompagnés par la Chambre d'agriculture du Rhône. Nous mettons en avant la **diversité des types de projets des territoires rhodaniens et métropolitains.**

ÉDITO



Pascal Girin

Président de la Chambre
d'agriculture du Rhône

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'G'.

Grâce à notre connaissance fine des filières, des territoires et des agriculteurs, la Chambre d'Agriculture du Rhône est un partenaire privilégié, à vos côtés dans l'émergence, l'accompagnement et l'animation de projets.

En croisant notre perception de terrain et les politiques locales portées par vos structures, nous vous accompagnons dans la définition et la mise en place de projets répondant aux objectifs de vos programmes d'actions (stratégies agricoles, diagnostic territorial, etc.) et aux enjeux partagés du territoire.

Ce livret a été conçu pour vous présenter un panel d'actions réalisées en partenariat. Cela reflète une partie des projets que nous avons et sommes en trains d'accomplir et qui peuvent être adaptés dans l'ensemble des collectivités du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Dans l'espoir de nouer de nouveaux partenariats, je vous souhaite une bonne lecture.

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ENGAGÉES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

LES MISSIONS INSTITUTIONNELLES

Service public, missions régies par le Code Rural

€ **Impôt** (Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti)

Exemples

- > Centre de Formalités des entreprises, personnes publiques associées dans les documents d'urbanisme

LES PRESTATIONS

La Chambre d'agriculture est prestataire, répond aux besoins exprimés par un maître d'ouvrage privé ou public

€ **Offre de prestation, sous/co-traitance possible**

Exemples

- > Plans d'épandage des boues de station d'épuration des eaux (19 STEP suivies)
- > Foncier : diagnostics, études d'impacts agricoles, compensations agricoles, calculs d'indemnités...



LES ACTIONS PORTÉES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Projets au service des exploitations sous la maîtrise d'ouvrage Chambre d'agriculture

€ **Auto-financement**
Chambre d'agriculture avec recherche de financements complémentaires

Exemples

- > Projet d'extension du réseau d'irrigation collectif
- > Dispositif Paragrêle...

LES MISSIONS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Actions en partenariat avec les collectivités et/ou d'autres structures sur des thématiques aux intérêts convergents

€ **Convention Cadre - accord politique**
Convention opérationnelle pour l'émergence de projets agricoles territoriaux et/ou leur mise en œuvre :

- Co-financement des programmes d'actions
- Co-pilotage des projets menés

Exemples

- > Animation locale sur l'installation/transmission des exploitations, tel que le repérage anticipé des cédants
- > Potentiel de développement des installations photovoltaïques sur les toitures agricoles
- > Développement de l'approvisionnement local en restauration collective
- > Accompagnement des stratégies alimentaires des territoires
- > Programmes d'actions agricoles en lien avec la qualité des eaux, les problématiques d'érosion...

Votre interlocuteur

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHÔNE

PÔLE ENTREPRISES ET TERRITOIRES

18 avenue des monts d'or - 69890 LA TOUR DE SALVAGNY
04 78 19 61 20

www.rhone.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
RHÔNE

LES FICHES PROJETS



1. S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2. AGIR POUR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS EN VITICULTURE

3. PRÉSENTER LES SOLUTIONS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA VITICULTURE

4. COMMUNIQUER SUR L'AGRICULTURE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC : « VIS MA VIE D'AGRICULTEUR »

5. LUTTER CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES TERRES AGRICOLES

6. METTRE EN ŒUVRE LE DISPOSITIF « PARAGRÈLE 69 »

7. DÉFINIR UNE STRATÉGIE AGRICOLE

8. ANIMER ET ORGANISER D'UNE CONFÉRENCE AGRICOLE

9. ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'UN BÂTIMENT AGRICOLE COLLECTIF

10. SMHARTER III : OPTIMISER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

11. METTRE EN ŒUVRE DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

Comment adapter les pratiques agricoles au changement climatique, quelles sont les bonnes pratiques à adopter et quels sont les choix stratégiques à faire aujourd'hui pour pérenniser une activité à long terme ?

C'est ainsi que les élus du territoire de l'Ouest Rhodanien ont décidé d'explorer de nouvelles pistes de changement sur 4 exploitations représentatives des pratiques agricoles du territoire : l'étude a porté sur deux exploitations laitières (bio / conventionnelle) et deux exploitations allaitantes (chèvres / vaches).

Les objectifs

- Création de plusieurs scénarios d'adaptation au changement climatique avec présentation de plusieurs hypothèses.
- Présentation aux agriculteurs sur l'ensemble du territoire Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien (COR).
- Information communiquée à l'ensemble des conseiller(els) de la Chambre d'agriculture du Rhône

Les perspectives pour demain

A la suite de cette première étude (diagnostic et propositions d'évolution), un suivi sera réalisé sur 3 ans.

Territoire concerné

- Monts du Beaujolais

Public concerné

- Les agriculteurs du territoire

Avec qui

- Communauté de communes de l'Ouest Rhodanien

Les chiffres clés

- Une session d'information sur les prairies dégradées sur le territoire de la COR.
- Plusieurs journées collectives autour de la gestion de l'eau et des répercussions du changement climatique ont eu lieu.

Contact

- Isabelle AVELLANEDA, chargée de territoire Monts du Beaujolais



AGIR POUR LE RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS EN VITICULTURE

Avec plus de 50 % des viticulteurs à moins de 10 ans de la retraite, le renouvellement des générations est un enjeu fort pour le vignoble Beaujolais.

En 2021, l'ensemble des acteurs de la filière viticole s'est fédéré autour d'un projet commun, afin d'accompagner les vignerons en fin de carrière vers la transmission de leurs exploitations.

Des thématiques comme le bâti ou le foncier viticole sont travaillées en lien avec les acteurs locaux pour répondre à l'enjeu du renouvellement des générations. Des nouvelles solutions d'accompagnement des jeunes vignerons ainsi que le travail de références économiques permettront de les guider au mieux. Le développement du « Coin du foncier », qui met en relation l'offre et la demande de parcelles ou de bâtiments a été l'un des outils les plus emblématiques, développés dans ce projet.

Divers outils (site internet, livret d'accueil, rencontres, réunions d'informations...) sont également déployés sur tout le vignoble et au-delà.

Les objectifs

Favoriser l'arrivée de nouveaux vignerons pour :

- Maintenir les surfaces en vignes au sein du Beaujolais
- Maintenir l'emploi sur le secteur viticole
- Préserver les paysages
- Maintenir la filière durablement sur les marchés

Les perspectives pour demain

- Un voyage d'étude et des retours d'expérience sur des approches collectives et innovantes en matière de bâtiments viticoles
- La mise en place d'un observatoire des références économiques des installations en Beaujolais



ETAT D'AVANCEMENT



Territoire concerné

- Beaujolais viticole

Public concerné

- Les viticulteurs de plus de 55 ans
- Les porteurs de projets souhaitant s'installer sur le vignoble Beaujolais

Avec qui

- Organisations professionnelles viticoles : Inter Beaujolais, ODG Beaujolais et Beaujolais-Villages, ODG des Crus du Beaujolais, FNEB (représentant les maisons de Vins), Fédération des caves coopératives du Beaujolais, AGAMY
- Communautés de communes : CCSB, la CAVBS, la CCBPD, la COR et la CCPA
- Projet financé dans le cadre du programme France Relance de France Agri Mer

Les chiffres clés

- 90 personnes ou structures identifiées en recherche de vignes ou de bâtiments viticoles.
- Près de 900 exploitants de plus de 57 ans ont été contactés sur la transmission
- 480 offres déposées sur le Coin du foncier et 3 800 visiteurs sur le site depuis son lancement en novembre 2022

Contact

- Isabelle AVELLANEDA, chargée de territoire Villefranche Beaujolais
- Lucile DIONIZIO, chargée de territoire Pierres Dorées – Beaujolais - Val de Saône

PRÉSENTER LES SOLUTIONS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LA VITICULTURE

ETAT D'AVANCEMENT

réalisé

Afin d'aider les élus à prendre conscience de la réalité du changement de température dans les vignobles, une visite des parcelles expérimentales de la Sicarex (organisme de recherche appliquée en viticulture) a été organisée. Cette visite a également permis de parler d'irrigation dans les vignes, de bilan carbone, de méthanisation, etc. Cette rencontre a eu lieu dans les vignes du Château de l'Eclair, support d'expérimentation et incubateur d'innovation de la SICAREX.

Les objectifs

L'objectif premier de cette journée a été la création d'une communication entre les élus du territoire et les agriculteurs, ainsi que de la vulgarisation de leur travail. Cela a permis aussi de mettre en avant le travail de la Sicarex pour une prise en compte des changements nécessaires sur le vignoble.

Les perspectives pour demain

Cette journée d'interconnaissance a permis une meilleure compréhension de l'actualité agricole pour les projets du territoire. L'appel à projet sur les mesures de compensations foncières sur la CAVBS a pu intégrer les problématiques rencontrées par la Sicarex liées au changement climatique.



Territoire concerné

Agglomération de Villefranche

Public concerné

- Les élus

Avec qui

- Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais
- Partenaire technique : Sicarex

Les chiffres clés

- 12 élus reçus

Contact

- Isabelle AVELLANEDA, chargée de territoire Villefranche - Beaujolais



COMMUNIQUER SUR L'AGRICULTURE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC : « VIS MA VIE D'AGRICULTEUR »

Située à proximité immédiate des agglomérations de Lyon et Villefranche sur Saône, la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées connaît un fort accroissement de sa population. L'arrivée de nouveaux habitants, connaissant peu l'agriculture et ses pratiques, a amené les acteurs du territoire, élus locaux et exploitants agricoles, à créer du lien et à faire connaître cette activité structurante du territoire et de ses paysages.

Avec l'association Semons l'Avenir et la profession agricole, la Communauté de communes a imaginé une journée où les habitants se mettent dans les bottes d'un agriculteur ou d'une agricultrice : des ateliers ludiques et manuels pour comprendre les enjeux de l'agriculture autour de 3 thèmes : le métier, l'environnement et l'alimentation.

Les objectifs

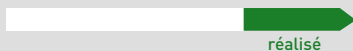
- Faire connaître aux habitants du territoire le contexte agricole, ses pratiques, ses productions
- Créer du lien et répondre aux interrogations de chacun
- Développer un événement grand public, ludique et de proximité

Les perspectives pour demain

La première édition de cet évènement « Vis ma vie d'agriculteur » a été organisée en avril 2024. L'idée est de pouvoir la reconduire dans le temps, en variant les sites afin de faire découvrir l'ensemble des productions agricoles du territoire.



ETAT D'AVANCEMENT



Territoires concernés

- CCBPD
- Semons l'Avenir

Public concerné

- Les habitants de la CCBPD

Avec qui

Partenaires et financeurs

- Chambre d'agriculture du Rhône
- Semons l'Avenir
- CCBPD
- Agriculteurs du territoire

Les chiffres clés

- Date : 27/04/2024
- Nombre de sites : 2, aux extrémités du territoire
- Nombre d'exploitants mobilisés : une quinzaine
- Nombre de visiteurs : environ 250

Contact

- Lucile DIONIZIO, chargée de territoire Pierres Dorées, Beaujolais, Val de Saône



LUTTER CONTRE LE RUISSELLEMENT ET L'ÉROSION DES TERRES AGRICOLES

Plusieurs secteurs de la Métropole ont touchés par des épisodes de fortes pluies générant des ruissellements importants à l'origine de coulées de boue.

Au niveau d'une parcelle agricole, l'érosion peut provoquer d'importantes pertes de terres fertiles, de fertilisants et d'amendement, engendrant une perte de potentialités agronomiques et pouvant endommager les cultures.

Ces coulées d'eaux boueuses peuvent être à l'origine de nuisances ou dégâts non négligeables sur diverses infrastructures (routes, habitations, zones d'activités...) et qui génèrent des frais importants pour la collectivité.

Les objectifs

Accompagner les agriculteurs dans la prévention du ruissellement et de l'érosion dans les secteurs les plus vulnérables aux épisodes de fortes pluies :

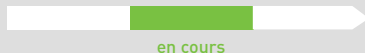
- Par la mise en place de mesures d'hydrauliques douces et de pratiques agricoles adaptées aux systèmes de production et au territoire métropolitain
- Par une meilleure capacité d'infiltration et de rétention de l'eau par les sols

Les perspectives pour demain

Déploiement d'un programme pluriannuel avec :

- L'organisation de journées techniques sur le thème « Ruissellement et érosion agricole »
- La réalisation d'une plaquette de présentation des solutions agricoles et bonnes pratiques de prévention du ruissellement
- L'accompagnement à la mise en place de mesures sur chaque exploitation concernée
- L'expérimentation d'actions nouvelles avec les agriculteurs volontaires, telles que la plantation de haies, de miscanthus, ou la mise en place du non-labour.

ETAT D'AVANCEMENT



Territoire concerné

- Métropole de Lyon

Public concerné

- Les agriculteurs et les communes des secteurs à enjeu

Avec qui

- Métropole Grand Lyon

Les chiffres clés

- Une vingtaine d'agriculteurs sur deux communes
- Début de l'action : premières conventions signées en 2024

Contact

- Matthieu GINIES, chargé de Territoire Agglomération Lyonnaise



METTRE EN ŒUVRE LE DISPOSITIF « PARAGRÊLE 69 »

ETAT D'AVANCEMENT

en cours

À la suite d'un épisode de grêle dévastateur en 2018, la Chambre d'Agriculture du Rhône, accompagnée par la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (fortement touchée), lancent un dispositif de protection contre la grêle.

Opérationnel dès 2019 sur l'Ouest du Département, le projet se construit par étapes, avec pour objectif une couverture totale du Département et de la Métropole, en complémentarité avec les systèmes mis en place sur le beaujolais viticole, ou sur le vignoble des Côtes rôties/Condrieu au sud.

Le système consiste à lancer des ballons dans le nuage d'orage en libérant du sel hygroscopique, pour faire précipiter la pluie avant qu'elle ne se transforme en grêlon.

Pour assurer un fonctionnement optimal, l'association PARAGRELE 69 a ainsi mis en place un grand réseau de postes de tirs :

- Des agriculteurs référents, responsables chacun d'un secteur, sont chargés de suivre les orages et coordonner le réseau des tireurs sur leur zone.
- Une assistance météo dédiée complète ce système.

Le tout grâce aux partenaires qui se sont mobilisés tant pour l'investissement que pour le fonctionnement.

Les objectifs

La réussite du projet est conditionnée par la mobilisation des référents et des tireurs, tous sont des agriculteurs bénévoles. Les chargé(e)s de territoires sont en lien réguliers avec les référents au cours de la saison, pour structurer et suivre le réseau et les tirs, organiser le bilan et la préparation de la campagne. Ils sont aussi en lien avec les collectivités pour expliquer le dispositif et répondre aux questions.

Les perspectives pour demain

- Réaliser le bilan des résultats des premières années de fonctionnement et pérenniser le système
- Etendre le système sur les territoires peu ou non couverts
- Poursuivre l'animation du réseau des tireurs
- Développer le réseau sur d'autres territoires non couverts

Territoires concernés

- Coteaux et Monts du lyonnais
- Sud de la Métropole de Lyon
- Ouest Rhodanien
- Pierres Dorées

Public concerné

- L'ensemble des occupants des territoires concernés (agriculteurs, habitants, industries, ect)

Avec qui

- Communautés de communes partenaires
- Département du Rhône

Les chiffres clés

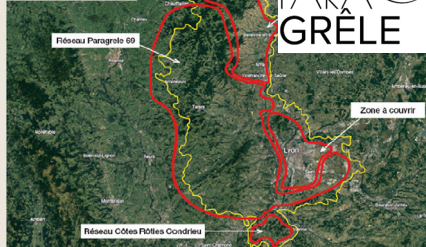
- 145 postes de tirs
- 280 tireurs agriculteurs bénévoles, mobilisables sur chaque orage

Contact

- Julien MOUREAU, chargé de territoire de l'Ouest Lyonnais

Département du Rhône

Projet de loi LAGCO - Paragréle 69



L'agriculture sur le Pays de l'Ozon représente une surface agricole utile de 3 018 ha soit 39% de la superficie de la communauté de communes. Afin de créer du lien avec les agriculteurs du territoire et favoriser une dynamique d'installation, les élus de la CCPO ont souhaité acquérir une meilleure connaissance de l'agriculture et de ses enjeux à l'échelle des 7 communes.

Début 2023, une convention de partenariat a été signée entre la CCPO et la CA69 pour la réalisation d'un diagnostic agricole de territoire en concertation avec les exploitants.

Les objectifs

- Réaliser un état des lieux complet de l'activité agricole appuyé d'éléments chiffrés, cartographiés présentant la réalité de l'agriculture du territoire
- Élaborer un plan d'action co-construit avec les acteurs du territoire dans une démarche participative

Les perspectives pour demain

- Accompagnement à la mise en œuvre d'un plan d'action réalisable sur les thématiques du renouvellement des générations, de la communication, de l'accompagnement à la gestion des nuisibles et de la gestion de l'érosion
- Facilitation de communication et compréhension entre les acteurs.

Territoire concerné

- Pays de l'Ozon

Public concerné

- Les élus,
- Les acteurs agricoles,
- Les agriculteurs

Avec qui

- Communauté de communes des Pays de l'Ozon

Les chiffres clés

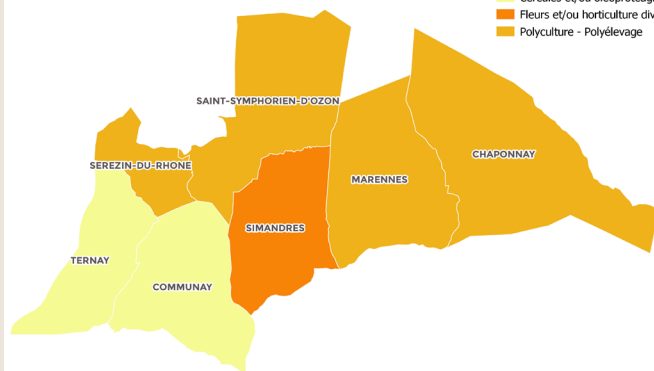
- 65 exploitants mobilisés
- 4 ateliers de concertation par filière et taille d'entreprise agricole
- Des enjeux et actions prioritaires pour l'agriculture

Contact

- Matthieu GINIES, Chargé de Territoire Agglomération Lyonnaise

Orientation technico-économique

- CCPO
- Céréales et/ou oléoprotéagineux
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Polyculture - Polyélevage



ANIMER ET ORGANISER UNE CONFÉRENCE AGRICOLE

ETAT D'AVANCEMENT

en cours

Vienne Condrieu Agglomération organise une conférence agricole annuelle sur son territoire.

La Chambre d'agriculture accompagne l'Agglomération dans la construction du programme de la conférence, la recherche d'intervenants par rapport au thème choisi, la préparation et la mise en œuvre le jour J (organisation et expertise dans les débats). Vienne Condrieu Agglomération assure la construction du contenu en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la logistique, les invitations et la communication.

Le thème et les projets présentés sont définis selon l'actualité du territoire et les enjeux importants identifiés.

Les échanges se poursuivent au cours d'un temps convivial avec dégustation de produits locaux.

Les éditions 2022 et 2023 étaient consacrées aux défis du changement climatique et la gestion de l'eau en agriculture.

Les objectifs

- Faire un bilan des actions réalisées chaque année dans le cadre de la stratégie agricole
- Echanger, débattre autour d'un thème d'actualité pour apporter des pistes de réflexion et de travail
- Créer un temps convivial et de rencontre entre les acteurs pour leur permettre d'échanger
- Faire connaître les produits locaux (buffet)

Les perspectives pour demain

- En 2024, une nouvelle édition est organisée sur la thématique de l'Installation / Transmission
- Chaque année des améliorations sont mises en œuvre. Un questionnaire de satisfaction est proposé après l'évènement pour faire le bilan.



Territoire concerné

- Vienne Condrieu



Public concerné

- Les agriculteurs du territoire
- Les élus
- Les partenaires



Avec qui

- Vienne Condrieu Agglomération



Les chiffres clés

- Entre 70 et 90 participants chaque année
- 4 éditions et une 5ème en préparation pour 2024



Contact

- Lucie GIRARD, chargée du territoire de Vienne Condrieu



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'UN BÂTIMENT AGRICOLE COLLECTIF

Afin de favoriser l'installation et la transmission agricole sur son territoire et après plusieurs années de réflexion, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) accompagnée par la Chambre d'agriculture du Rhône porte un projet de bâtiment agricole collectif sur la commune de Millery :

- Un bâtiment agricole collectif permettant d'accueillir trois sièges d'exploitation agricole en maraîchage, viticulture, arboriculture.
- Un bâtiment conçu pour héberger une diversité d'activités et d'outils agricoles : cuvage, transformation, stockage, ect.
- Des ateliers individuels et des espaces mutualisés, pour faciliter les échanges et les collaborations ;
- Une mise en location dans le cadre d'un bail rural
- Une animation foncière conduite en parallèle afin d'accompagner des transmissions, de remobiliser des friches agricoles ou du foncier

Les objectifs

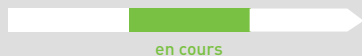
Le partenariat entre la Chambre d'agriculture du Rhône et la CCVG porte sur trois objectifs :

- Accompagnement de la collectivité pour l'installation de porteurs de projets
- Animation foncière
- Structuration juridique du projet

Les perspectives pour demain

Appel à projets en cours et accueil des porteurs de projets mi 2025.

ETAT D'AVANCEMENT



Territoire concerné

- Ouest Lyonnais

Public concerné

- Des porteurs de projets souhaitant s'installer dans la Vallée du Garon

Avec qui

- Communauté de communes de la Vallée du Garon

Les chiffres clés

- 3 installations sont espérées dans le futur bâtiment
- L'installation des agriculteurs est prévue en 2025

Contact

- Julien MOUREAU, chargé de territoire de l'Ouest Lyonnais



SMHARTER III : OPTIMISER ET GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

ETAT D'AVANCEMENT

en cours

Né du constat d'urgence à gagner en efficacité dans la gestion de l'eau, ce projet vise à renforcer le conseil à l'irrigation pour aller vers un pilotage plus économe en eau.

Construit en plusieurs étapes, le programme SMHARTER a déjà permis l'installation de sondes tensiométriques et d'autres outils automatisés avec des premiers résultats encourageants.

SMHARTER III a été lancé en 2023 avec les partenaires initiaux et en ouvrant les expérimentations à d'autres territoires.

Les objectifs

L'objectif est double :

- Poursuivre l'acquisition de références en augmentant le nombre de parcelles et d'espèces étudiées grâce à l'utilisation des sondes tensiométriques et des dendromètres pour l'Arbo, du logiciel Net irrig pour le maraîchage.
- Valoriser ces références auprès d'un grand nombre d'agriculteurs afin d'optimiser les pratiques d'irrigation, au travers de la mise en place d'un bulletin irrigation en arboriculture (dès 2023) et en maraîchage (dès 2024).

Les perspectives pour demain

Pour étendre le réseau des sondes et tests, les références seront valorisées au travers d'un conseil expertisé via un bulletin irrigation destiné aux arboriculteurs dès 2023.

Pour le maraîchage:

- En 2023 : Utilisation du logiciel Net-Irrig avec la mise en place de compteurs connectés chez deux agriculteurs pour 4-5 espèces et 4-5 parcelles. Confronter les résultats informatiques avec la réalité du terrain.
- En 2024 : Mise en place d'un bulletin technique irrigation spécifique à plusieurs espèces maraîchères.

📍 Initié sur l'Ouest Lyonnais

- Ouverture à l'ensemble des territoires dès 2023

👤 Public concerné

- Les arboriculteurs du Rhône

🤝 Avec qui

- Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
- Communautés de communes : CCPA, Métropole, COR
- Partenaires techniques : AFREL, ARB, BTM

📊 Les chiffres clés

- 16 boîtiers de suivi tensiométrique en arboriculture sur le territoire Rhône et Loire et plus de 20 dès 2023

📞 Contact

- Julien MOUREAU, chargé de territoire de l'Ouest Lyonnais



ETAT D'AVANCEMENT

en cours

À la suite du précédent contrat territorial 2018-2021, le SMAELT (Syndicat Mixte d'Aménagement des Eaux de la Loire et de la Toranche) a choisi de poursuivre ses actions territoriales. Le syndicat a donc lancé son nouveau contrat en 2023 qui s'étendra jusqu'en 2027.

Un bilan du précédent contrat a fait ressortir que les enjeux prépondérants sur ce bassin versant sont la gestion, la préservation et le partage de la ressource en eau. L'amélioration de la qualité de l'eau superficielle et la restauration de la fonctionnalité des milieux aquatiques arrivent seulement en deuxième position, car sans ressource en eau suffisante, celles-ci sont vouées à l'échec.

Des diagnostics d'exploitations situées sur le territoire pour évaluer leurs caractéristiques techniques, économiques, sociales et environnementales, notamment vis-à-vis de la ressource en eau sont donc une première étape. Un suivi individuel et/ou collectif pourra être proposé ensuite, en fonction des différents leviers d'action identifiés au cours du diagnostic.

Les objectifs

- 15 diagnostics prévus, suivis d'accompagnements techniques individuels et collectifs
- Sensibiliser les agriculteurs au sujet de la gestion quantitative et qualitative des cours d'eau et les faire réfléchir sur leurs pratiques agricoles et leurs conséquences sur les écosystèmes
- Tendre vers un bon état écologique des cours d'eau

Les perspectives pour demain

- S'investir dans le PAEC accordé en décembre 2023
- Suivre et accompagner les agriculteurs dans leurs transitions
- Réfléchir à d'autres types d'accompagnements (tant sur le fond que sur la forme)



Territoire concerné

- Nord des Monts du Lyonnais



Public concerné

- Les agriculteurs dont l'exploitation est entièrement ou partiellement située sur le territoire du SMAELT (cf. carte du territoire)



Avec qui

- Chambre d'agriculture de la Loire
- SMAELT



Les chiffres clés

- SAU (territoire tot SMAELT) = 25 615 ha et concernent 634 exploitations agricoles (au moins 1 parcelle dans le territoire).
- 15 exploitations diagnostiquées sur 2024.



Contact

- Martin QUIGNARD, Chargé de territoire des Monts du Lyonnais



Territoire éligible aux diagnostics d'exploitation réalisés par la Chambre d'agriculture du Rhône



ILS NOUS FONT CONFIANCE



LES CHARGÉS DE TERRITOIRE À VOS CÔTÉS



PORTE D'ENTRÉE DES COLLECTIVITÉS AUPRÈS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Les Chambres d'agriculture regroupent de nombreux services dédiés sur les thématiques de l'installation / transmission, productions végétales et animales, circuits de proximité, conseil d'entreprise, urbanisme, etc.

Au sein de la structure, les chargés de territoire sont des facilitateurs et créateurs de lien entre l'ensemble des services internes et externes pour orienter les collectivités.



PRÉSENTS POUR FAIRE ÉMERGER VOS PROJETS

À vos côtés, les chargés de territoire ont un rôle de chef de projet pour conduire les projets de l'émergence au bilan, organiser, gérer et animer l'ensemble de leurs déroulements en lien avec les collectivités.



ANCRÉS SUR LE TERRITOIRE

Les chargés de territoire sont répartis sur l'ensemble des territoires du Rhône. Ils sont présents à Vienne, Brignais, St Symphorien sur Coise, la Tour de Salvagny et Villefranche sur Saône pour un maximum de proximité avec les agriculteurs et partenaires.



ENGAGÉS POUR APPORTER UNE RÉPONSE À VOS QUESTIONS

Par une vision transversale, vous pouvez faire appel à eux pour animer, communiquer et construire vos projets.

VOS INTERLOCUTEURS SUR LES TERRITOIRES



CHARGÉS DE TERRITOIRE

- **Saône Beaujolais, Beaujolais Pierres Dorées**
Lucile DIONIZIO
06 08 46 89 71
lucile.dionizio@rhone.chambagri.fr
- **Monts du Lyonnais**
Martin QUIGNARD
06 85 98 55 50
martin.quignard@rhone.chambagri.fr
- **CA de l'Ouest Rhodanien et CA Villefranche Beaujolais Saône**
Isabelle AVELLANEDA
04 74 02 63 35
isabelle.avelaneda@rhone.chambagri.fr
- **Métropole de Lyon, Est Lyonnais, Pays de l'Ozon**
Matthieu GINIES
06 83 78 64 47
matthieu.ginies@rhone.chambagri.fr
- **Ouest Lyonnais : Pays de l'Abresle, Vallons du Lyonnais, Vallée du Garon, Pays Mornantais**
Julien MOUREAU
07 84 10 48 97
julien.moureau@rhone.chambagri.fr
- **Vienne Condrieu Agglomération**
Lucie GIRARD
06 48 56 97 59
lucie.girard@rhone.chambagri.fr

FONCIER, URBANISME

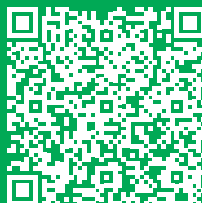
- **Scot Monts du Lyonnais, Ouest Lyonnais**
- **Scot Agglomération Lyonnaise**
Gabrielle HENRION - 06 84 09 33 63
gabrielle.henrion@rhone.chambagri.fr
- **Scot Rive du Rhône**
- **Scot Beaujolais**
Valentine LUCOT - 06 49 61 55 58
valentine.lucot@rhone.chambagri.fr



Chambre d'agriculture du Rhône

18 avenue des Monts d'Or
69890 LA TOUR DE SALVAGNY
04 78 19 61 10
contact@rhone.chambagri.fr
rhone.chambre-agriculture.fr

Rendez-vous
sur notre site



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
Liberté
Égalité
Fraternité

